

Madame/Monsieur le Maire, Mesdames et messieurs les conseiller-e-s en charge de l'économie, du tourisme, des sports, de l'environnement,

Le mardi 6 novembre 2018 à 9h à Port-Leucate
Séminaire d'information sur votre responsabilité en matière d'application de la réglementation sur la pratique des activités nautiques en zone littorale.

Ces sports sur vos communes évoluent et sont source de développement économique. Cependant, la forte intensité des pratiques peut être localement à l'origine de conflits d'usage, voire nuire à la sécurité des usagers ou encore, dans certains cas, porter atteinte à la biodiversité du littoral.

En tant qu'élus.e.s, vous êtes en première ligne face à ces nouvelles réalités. C'est pourquoi Rivages de France, l'Agence Française pour la Biodiversité et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'associent pour vous inviter à une **matinée d'information et d'échanges** sous le format suivant :

OUVERTURE

Par Alain THIRION (Préfet de l'Aude) sous réserve, Agnès LANGEVINE (Conseillère régionale de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée), Bernard DEVIC (Vice-Président de Rivages de France, Président du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée), Michel PY (Maire de Leucate, Président du syndicat RIVAGE)

MISE A NIVEAU JURIDIQUE

Par Xavier PRUDHON (DML), Marc Malik AIT-AISSA (DDTM 11), Aurélien BOULINEAU et Hélène VIEL, Avocats au Barreau de La Rochelle Rochefort (Océanis-avocats)

**PERSPECTIVES POUR UNE PRATIQUE DURABLE DES SPORTS DE GLISSE
(retours d'expériences concrètes par des élus sur les territoires)**

Avec notamment un représentant de Robert CRAUSTE, Maire de la commune du Grau du Roi, Henri FORGUES, adjoint au Maire de La Palme, Philippe CALAMEL, vice Président du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et conseiller municipal de La Palme.

CONCLUSION

Par Michel MOLY (Président du PNM Golfe du Lion), à confirmer

Inscriptions obligatoires à l'adresse suivante : pole.lagunes.lr@cenlr.org en précisant si vous restez déjeuner à la suite de la matinée. Le déjeuner, sur place, vous est offert.

Date limite : le vendredi 19 octobre 2018.

Vous recevrez une confirmation d'inscription fin octobre.

Bien cordialement,

Florian Geffroy, Directeur de Rivages de France
Céline Maurer, Responsable Antenne de façade maritime – Méditerranée, Agence française pour la biodiversité
Magali Boyce, Chargée de projet Occitanie, Pôle-relais lagunes méditerranéennes, CEN L-R